

Nominations chez Harmonie Mutuelles

Paris - le 8 avril 2010 - **François Venturini a été nommé Directeur Général d'Harmonie Mutuelles. L'Union Harmonie Mutuelles regroupe Prévadiès, Harmonie Mutualité, Mutuelle Existence et la MNAM (Mutuelle Nationale Aviation Marine) et représente le 1^{er} groupe mutualiste. Dans le même temps, Philippe Cotta et Thierry Masson ont été nommés, respectivement, Directeur Général d'Harmonie Mutualité et Directeur Général de Prévadiès.**

Dans le courant du dernier trimestre 2009, les mutuelles Prévadiès, Harmonie Mutualité et Mutuelle Existence ont décidé de s'engager dans une démarche qui doit conduire à la fusion, à l'horizon 2012.

Cette fusion s'affirme comme un moyen **au service d'un vrai projet à forte utilité sociale**, articulé autour de 3 axes majeurs :

1. **Développer une offre commune** en termes de santé et de prévoyance, sur l'ensemble du territoire national afin d'apporter le meilleur service aux adhérents,
2. **Favoriser l'accès à des soins de qualité pour tous** en pesant sur le marché et sur les prix,
3. **S'affirmer comme un acteur de l'économie sociale**, en capacité de promouvoir la pertinence du modèle mutualiste. La pertinence, mais aussi la modernité, car face à la crise, le modèle mutualiste démontre qu'il sait associer performance économique et intérêt général.

Dans la perspective de cette fusion, début 2010, l'Union Harmonie Mutuelles s'est dotée d'une Direction Générale unique, confiée à **François Venturini, dont la mission essentielle sera d'œuvrer à la préparation de la fusion.**

Dans le même temps, **Philippe Cotta a été nommé Directeur Général d'Harmonie Mutualité et Thierry Masson, Directeur Général de Prévadiès.**

A propos d'Harmonie Mutuelles

L'union Harmonie Mutuelles fondée en 2004, par Prévadiès et Harmonie Mutualité, regroupe aujourd'hui également Mutuelle Existence et la MNAM (Mutuelle Nationale Aviation Marine). Depuis 2004, la démarche d'union a permis de renforcer les synergies en mettant, notamment, en commun :

- Des systèmes d'information des mutuelles. A cet effet, un GIE Commun (Système d'Information d'Harmonie Mutuelles -SIHM) a été créé.
- Une gamme de produits prévoyance individuelle commune. Cette offre est portée par MUTALIS.
- Une offre santé commune.
- Une Direction Europe et international commune.
- Un journal commun destiné aux adhérents : *Essentiel Santé Magazine* (2 millions d'exemplaires).

Suite au Conseil d'administration du 17 décembre 2009, seules Prévadiès, Harmonie Mutualité et Mutuelle Existence s'engagent dans une démarche de fusion pour créer la plus grande mutuelle interprofessionnelle. La MNAM, en raison de son statut, ne s'inscrit pas dans ce projet mais conserve toute sa place au sein de l'union Harmonie Mutuelles qui s'apprête, par ailleurs, à accueillir d'autres membres.

Les chiffres clés d'Harmonie Mutuelles

En regroupant les mutuelles qui constituent l'union Harmonie Mutuelles, l'ensemble représente :

- 2 milliards d'€ de chiffre d'affaires en 2008 (dont 1,8 milliard de cotisation santé)
- 4 millions de personnes protégées gérées par les mutuelles interprofessionnelles adhérentes au titre de la complémentaire santé
- 400 000 personnes assurées gérées au titre du Régime social des indépendants (RSI)
- 32 800 entreprises adhérentes
- 38 50 collaborateurs
- 281 agences sur 60 départements et 19 régions

ANNEXE

François Venturini (né le 14/08/1950) : Directeur général d'Harmonie Mutuelles

Diplômé de l'université de la Sorbonne et de l'université de Colombia à New-York, François Venturini connaît un parcours professionnel jalonné d'expériences diverses toutes centrées sur des problématiques à forte utilité sociale : du logement social à la mutualité.

Il a débuté sa carrière professionnelle à SCIC SA (Société de promotion et de gestion immobilière du Groupe Caisse des dépôts développement) où il a exercé de 1975 à 1982 les fonctions de Gestionnaire de sociétés, de Responsable financier régional et d'adjoint du directeur de l'audit.

A 32 ans, il devient Directeur général d'Almarria CA, une société en charge de la promotion de logements sociaux au Venezuela, puis du Groupement interprofessionnel pour la construction de 1984 à 1991. Président-directeur général jusqu'en 1994 de la société de conseil en développement local et en environnement BETURE, il assure pendant deux ans la fonction de Directeur général de SCIC Gestion Ile-de-France.

En 1997, François Venturini rejoint la mutualité. Directeur général d'Harmonie Mutualité jusqu'en 2009, il co-dirige avec André Geffard (DG de Prévadiès) l'Union Harmonie Mutuelles dès sa création en 2004. Il devient en 2010 Directeur général d'Harmonie Mutuelles et Délégué général d'Harmonie Mutualité.

Thierry Masson (né le 26/02/68) : Directeur général de Prévadiès

Thierry Masson est diplômé de l'Institut de Préparation à l'Administration et à la Gestion, ainsi que du Centre des Hautes-Etudes d'Assurance (diplôme de l'Ecole nationale d'assurance).

Côté parcours professionnel, après une expérience chez Marsh and Mac Lennan, leader mondial du courtage en assurance, il entre « en » mutualité dès 1994. Il rejoint tout d'abord la Fédération Nationale de la Mutualité Française à la Direction générale adjointe-Prévoyance. Puis il devient Directeur technique de la mutuelle 35 (Ile-et-Vilaine).

Directeur adjoint Santé et Prévoyance à Mutouest dès 2000, il évoluera au fil des fusions avec Préviade, puis au sein de Prévadiès pour devenir en 2008 Directeur général adjoint de Prévadiès. Suite au départ à la retraite d'André Geffard, Thierry Masson est nommé Directeur général de Prévadiès.

Prévadiès en chiffres :

- 2 154 000 personnes protégées
- 15 000 entreprises adhérentes
 - 1 890 collaborateurs
 - 128 agences

Philippe Cotta (né le 26 Juin 1955) : Directeur général d'Harmonie Mutualité

Diplômé de l'Ecole Nationale de la Santé Publique, titulaire d'un Exécutive MBA-HEC, Philippe Cotta devient Directeur général de Cap Mutuelle en 1996. Cette mutuelle de Provence-Alpes-Côte d'Azur fusionnera au sein d'Harmonie Mutualité en 2008.

De 2007 à 2009, DRH d'Harmonie Mutualité, Philippe Cotta accompagnera la fusion sur la base d'un engagement social et politique fort : maintenir l'emploi sans mutation géographique forcée.

Impliqué dans la vie mutualiste, il sera notamment Secrétaire général de la Mutualité Française Alpes-Maritimes de 2000 à 2008, Secrétaire général de l'Union Régionale de la Mutualité Française Provence-Alpes-Côte d'Azur en 2002 et Vice Président de l'UGEM (Union des groupements des employeurs mutualistes) en 2008.

Harmonie Mutualité en chiffres :

- 1 400 000 personnes protégées
- 13 200 entreprises adhérentes
 - 1 300 collaborateurs
 - 105 agences

Contact Presse Agence Wellcom
Anne-Stéphanie Noirot / Marie Réveillé
Tel : 01 46 34 60 60
asn@wellcom.fr / mr@wellcom.fr